

ARLANXEO Emulsion Rubber




La Wantzenau



Depuis 1962, l'usine est implantée à l'ouest de La Wantzenau, fabrique des caoutchoucs synthétiques de type NBR selon un procédé de polymérisation en émulsion*.

Les élastomères de type NBR sont produits à partir de butadiène et d'acrylonitrile. Ces élastomères sont particulièrement résistants aux huiles et à la chaleur. Ils sont utilisés dans l'industrie de l'automobile, dans le bâtiment mais également dans de nombreux autres domaines.

Informations sur les risques et leurs effets

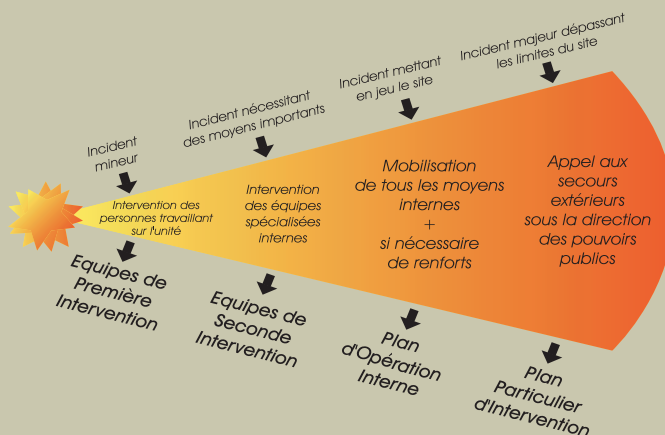
Produits stockés	Dangers	Types d'accident	Conséquences
Acrylonitrile	Liquide toxique et inflammable 	<ul style="list-style-type: none"> Nuage toxique Incendie 	<ul style="list-style-type: none"> Irritation des yeux, de la gorge, difficulté respiratoire, maux de tête, vertiges...coma. Brûlures par rayonnement
Ammoniac	Gaz toxique 	<ul style="list-style-type: none"> Nuage toxique 	<ul style="list-style-type: none"> Picotements des yeux, de la gorge, toux, difficulté respiratoire pouvant aller jusqu'au décès
Butadiène	Gaz extrêmement inflammable 	<ul style="list-style-type: none"> Explosion (BLEVE**) Incendie 	<ul style="list-style-type: none"> Lésions internes par surpression Brûlures par rayonnement



Le périmètre d'information résulte de scénarios d'accidents localisés dans :

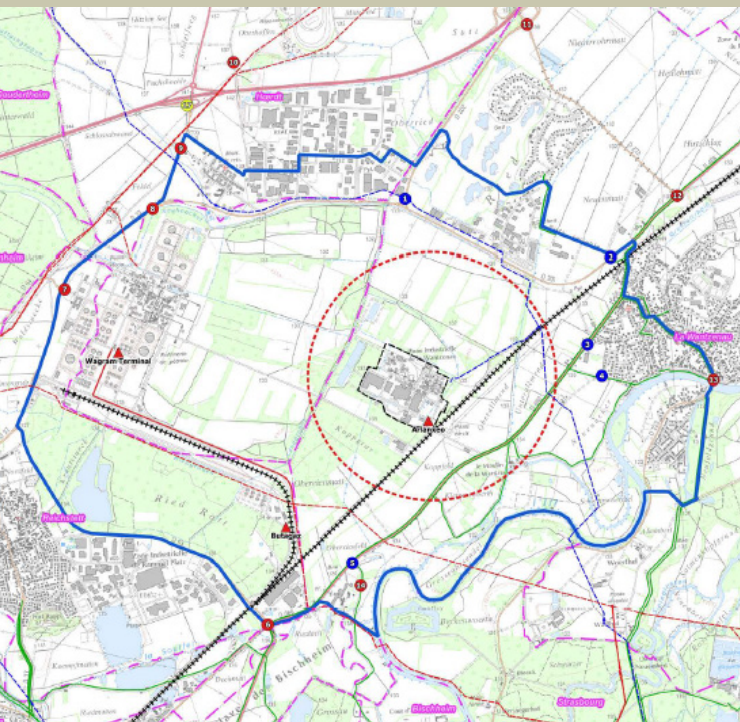
- le stockage d'acrylonitrile au nord du site (nuage toxique)
- le stockage d'ammoniac à l'est du site (nuage toxique)
- le stockage de butadiène au nord du site (BLEVE ou incendie)

La mise en œuvre des moyens de prévention



*La polymérisation en émulsion est une réaction qui dégage de la chaleur et dont la température est contrôlée à l'aide de fluides réfrigérants notamment l'ammoniac.

**BLEVE : détente explosive d'un gaz liquéfié.



Légende

— Périmètre zone de danger — Périmètre de bouclage en cas d'application du Plan Particulier d'Intervention (PPI)

MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

Le site classé «SEVESO seuil haut» a une activité encadrée par la réglementation française et européenne. La surveillance et l'entretien préventif des installations sont assurés par un programme de suivi et de contrôle interne. Des contrôles sont également effectués par des organismes officiels et indépendants.

Les moyens de protection mis en œuvre par ARLANXEO Emulsion Rubber sont décrits dans le Plan d'Opération Interne ou P.O.I. et les procédures internes du service Hygiène - Santé - Sécurité - Environnement - Qualité. Ces moyens et procédures sont audités et contrôlés selon les normes prévues par les directives européennes.

L'INTERVENTION

Si, malgré la surveillance et les actions préventives, un accident devait survenir, la Direction du site appliquerait le Plan d'Opération Interne ou P.O.I. régissant les procédures d'alerte et l'organisation des secours à l'intérieur de l'établissement.

Les moyens humains disponibles :

Le site dispose d'un effectif «sécurité» de 100 personnes réparties en cinq équipes. A tout moment, une équipe d'intervention peut être constituée avec du personnel formé et entraîné à la lutte contre les sinistres. Cette équipe est complétée par du personnel d'astreinte chargé d'une part du renfort de l'équipe d'intervention et d'autre part de la mise en œuvre du P.O.I.

Les moyens d'alerte :

Tous les moyens d'alerte sont situés dans la salle de contrôle «centralisée» du site : détecteurs de gaz, détecteurs d'incendie, radios, téléphones, sirènes...

Le réseau incendie :

2 étangs et 6 puits constituent une importante réserve d'eau permettant d'alimenter le réseau incendie maillé sur toute la surface du site. Deux pompes de 500m³/h chacune alimentent les moyens fixes tels que les arrosages automatiques des installations.

Les agents extincteurs spécifiques :

Le site possède une réserve d'au moins 12000L de liquide émulseur spécifique à la lutte contre un incendie d'hydrocarbures.

Les moyens mobiles d'intervention :

Le site possède un camion «incendie» type VMR40 (Véhicule Mousse Raffinerie) permettant le transport ainsi que la mise en œuvre de la mousse d'extinction. Il est également équipé de moyens de secours aux blessés et d'une camionnette pour le transport de ces moyens.

Les moyens fixes d'intervention :

Les bacs de stockage sont équipés de couronnes d'arrosage et de générateurs ou déversoirs de mousse d'extinction permettant une mise en œuvre rapide. Les sphères de butadiène sont également équipées de déluges. Ces moyens fixes sont tous commandés à distance.

Les équipements spéciaux :

Le site possède des combinaisons étanches, des appareils respiratoires isolants, des détecteurs de gaz portatifs, des vêtements d'approche du feu...

En cas d'accident grave, l'équipe d'intervention de ARLANXEO est renforcée par des moyens de secours publics (en particulier les moyens des sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours ou S.D.I.S.) dont la mise en œuvre s'intègre dans les différents plans : P.O.I. puis P.P.I. dans le cas d'un accident ayant un impact hors du site.

Si l'accident se développe hors du site, le Préfet met en œuvre le Plan Particulier d'Intervention (PPI) qui :

- > Organise les secours,
- > Réglemente la circulation autour de l'usine,
- > Prévoit l'alerte des populations environnantes.

L'alerte :

L'alerte est déclenchée par des sirènes (son montant et descendant de trois fois une minute et quarante et une secondes, séparé par un court silence) testées le 1^{er} mercredi de chaque mois à midi cinq.



Pour tout renseignement complémentaire sur les risques industriels, merci de vous référer au Document-Guide joint, édité par le SPPPI Strasbourg-Kehl.